

63 VICTORIA, A. 1900

PIÈCE N° 20.

MONTRÉAL, 2 janvier 1900.

CHER MONSIEUR,—Vous pouvez faire livraison des deux malles et d'un paquet qui sont actuellement à l'entrepôt à la gare Bonaventure, sur des billets de bagage du chemin de fer New-York Central, n°s C 94600, contenant des aliments préparés pour le deuxième détachement. Le permis de débarquement suit.

Bien à vous,

R. S. WHITE,
Percepteur.

Douanes—Canada,
12 janv. 1900.
Gare Bonaventure,
Montréal.

JAMES SHERRITT,
Préposé aux arrivages.
Gare Bonaventure.
Inscription d'entrepôt 7316.

PIÈCE N° 21.

DOUANES—CANADA,

MONTRÉAL, 19 janvier 1900.

CHER MONSIEUR,—Vous pouvez faire la livraison de quatre valises de poudre végétale importée de New-York par le Dr Devlin et qui est maintenant consignée en douane à la gare Bonaventure et destinée au détachement canadien. Le mandat vous sera envoyé.

Bien à vous,

R. S. WHITE,
Percepteur.

M. JAS. SHERRITT,
Préposé aux arrivages.
Gare Bonaventure.
Inscription d'entrepôt 7316.

PIÈCE N° 22.

79 rue Mackay, 18 février 1899.

MON CHER DOCTEUR,—Je vous remercie beaucoup de l'intérêt que vous avez pris à promouvoir mon affaire. Je vous la confie d'une manière absolue pour être menée à bonne fin. Je vous envoie par la malle des rations pour cinq jours et vous en enverrai en tout temps telle quantité que vous désirerez avoir, car j'aimerais que vous mettiez à l'épreuve cette substance alimentaire comme des médecins de mes amis le font ici. Pour les cas où la diète serait prescrite, le succès n'exige qu'une seule chose ou condition, savoir : une stricte discipline de la part du patient à suivre la direction donnée. Je passe généralement d'une diète mixte à une diète absolue de protéine en un ou deux jours avec des estomacs faibles, en faisant prendre la quantité prescrite de pain ou de biscuits, et des liquides. Le Dr O'Connor, le médecin de la police ici, a rapporté le cas intéressant d'une femme qui a subsisté depuis les deux ou trois dernières semaines sur la diète de ration. C'était un cas de dyspepsie opiniâtre accompagnée de faiblesse de cœur et d'autres symptômes affligeants. Le médecin me dit que, dans le cours des deux dernières années, il avait traité sa patiente au moyen de médicaments alternatifs et de toniques, sans aucun résultat. Sous l'effet de la diète, son état physique s'est tellement amélioré que le médecin m'a assuré qu'il a été plus qu'impressionné par la valeur de la diète, surtout par suite de ce que la femme a rejeté quelques gros vers dont ni le médecin ni sa patiente ne